

Ambrosia artemisiifolia : situation dans le canton du Tessin

Situation générale et expansion

C'est en 2003, qu'une présence considérable d'Ambrosia artemisiifolia a pour la première fois été observée au Tessin. La plante se propage notamment à Sottoceneri, mais à Sopraceneri il y a plusieurs endroits où elle a aussi été retrouvée. Ce mode d'expansion au Tessin tient au fait que la plante se répand en majeure partie par des graines provenant de Lombardie où elle apparaît en masse. Malgré les efforts entrepris jusqu'à présent, l'ambrosie continue à se propager au Tessin et une collaboration avec les partenaires italiens semble essentielle pour permettre de la maîtriser. L'ambrosie apparaît surtout le long de l'autoroute Chiasso-Camorino et, en particulièrement grandes quantités, dans la région située entre Chiasso et Mendrisio, puis sur les chantiers où de la terre est déposée. Le comportement de la plante étant peu compétitif, le sol ouvert à cet endroit-là lui offre un sous-sol de première qualité pour son développement. La mise en dépôt et le transport de terre soulèvent un problème important et les efforts visant à mettre en œuvre les directives à respecter, par les différents partenaires, pour chaque transport de terre sont en cours. La plus grande partie de l'ambrosie se propage par les autoroutes car ses graines restent collées sur les pneus et sont ainsi transportées sur de longues distances.

Contrôle et coordination

En 2003, le Musée cantonal de l'histoire naturelle a procédé à un premier monitoring de l'ambrosie et, depuis lors, celui-ci est réalisé chaque année. Quatre pièges à pollens (Locarno, Cadenazzo, Lugano et Mezzana), exploités par MétéoSuisse, sont posés au Tessin. Face à cette situation inquiétante de l'ambrosie au Tessin et la nécessité de coordonner les différents secteurs, le Conseil d'Etat a créé un groupe de travail, début 2004.

Etant donné que la problématique intéresse plusieurs secteurs, le groupe comprend les services suivants : santé publique, travaux publics, sylviculture, agriculture, protection de la nature et musée cantonal. Son président est le médecin cantonal. Depuis début 2007, le service de la protection des végétaux a intégré une coordinatrice pour l'ambrosie. Elle a pour mission de coordonner les différents secteurs et de poursuivre le monitoring.

Lutte contre l'ambrosie le long des autoroutes

Dans la lutte contre l'ambrosie, le Tessin souhaite utiliser le moins de produits chimiques possible. L'emploi des herbicides n'est autorisé que le long de l'autoroute, à l'exception de la zone de protection. Le traitement par herbicides et une tonte occasionnelle donnent de bons résultats. En 2006, on a essayé un traitement faisant appel à l'incinération, mais les résultats n'étaient pas satisfaisants (coût élevé, temps de traitement trop long, toutes les espèces présentes y sont affectées). Partout où c'est possible, le défrichage des plantes demeure encore la meilleure solution. Ce qui est très important c'est un monitoring périodique le long de la section entière de l'autoroute.

Importantes pour la lutte : formation et information

La formation des employés des services publics (communes, cantons, Fédération, CFF) et des entreprises privées (entreprises de construction, jardinage, bâtiment et travaux publics), de même que l'information de toute la population en ce qui concerne le danger représenté par l'ambrosie, comment la reconnaître et ce qu'il faut faire lorsqu'on la trouve – voilà les points essentiels dans la lutte contre cette plante. En collaboration avec le groupe de travail, l'Office de l'agriculture a mis au point les directives de lutte contre l'ambrosie et les a envoyées aux communes à la mi-mai 2007. Par ailleurs, le service cantonal de la protection des végétaux traite régulièrement le sujet « ambrosie » dans son bulletin hebdomadaire.